

Minutes Coulom, notaire de Villemur, Archives départementales de la Haute-Garonne, cote 3E 21878, p. 344, PH/JCHR/5564

Testament 23 octobre 1695, Villemur, avant midi, Pierre Pendaries, fils de feu Anthoine, habitant le lieu des Filhols a dit avoir marié Jean Pendaries son 2nd fils avec Guilhaumet(t)e Tardieu du consulat de Beauvais ; Pierre Pendaries son 3e fils avec Jeanne Boutelach du lieu de Tauriac ; autre Pierre Pendaries son 4e fils cotelier avec Jeanne Belluc de cette ville ; Raymond (écrit plus loin Ramond) Pendaries son 5e fils avec Françoise Timbal dudit Tauriac ; son héritier général et universel : Jean Pendaries son fils aîné habitant audit lieu des filhols ; feu Jeanne Bousignac (qui a testé antérieurement) son épouse et mère de ses fils.